

# déi Lénk

David Wagner  
Député

Luxembourg, le 8 octobre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite interpeller le gouvernement sur l'enseignement fondamental.

Dans ce cadre, je souhaite aborder la problématique suivante : comment améliorer les conditions de travail des enseignants de l'enseignement fondamental afin de mieux lutter contre les inégalités scolaires qui y subsistent.

Avec mes salutations respectueuses,



David Wagner  
Député